



FONDS DE DOTATION LYCÉE HENRI-IV

Dossier de demande de bourses d'études

à remettre au secrétariat de

Monsieur le Président du Fonds de Dotation Lycée Henri-IV

avant le 15 mars 2015

NOM de l'étudiant(e) / élève:

Prénom(s) :

Classe Préparatoire 2014/2015 :

Constitution du dossier :

- 1°/ **Dossier présentant la situation personnelle de l'étudiant(e) / élève** (pages 2 et 3 de ce formulaire), avec les pièces justificatives demandées glissées dans l'enveloppe jointe au dossier.
- 2°/ **Copie du bulletin de notes du 1^{er} semestre.**
- 3°/ **Lettre personnelle de l'étudiant(e) / élève motivant sa demande de bourses et présentant son projet d'études ainsi que son (ses) projet(s) professionnel(s).**

Modalités d'attribution des bourses du Fonds

Tous les dossiers seront examinés par le Conseil des Sages qui proposera au Bureau du Fonds de Dotation la liste des étudiants à aider.

Les décisions du Fonds de Dotation sont sans appel.

Les bourses seront attribuées pour une année renouvelable, en fonction des résultats obtenus.

Elles seront d'un montant de 500 à 3 000 € selon la situation personnelle et le projet de chaque étudiant(e) / élève.

Les usagers sont informés que leurs données personnelles fournies au Fonds de dotation feront l'objet d'un traitement informatique respectant les dispositions 78-17 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et des dispositions des articles L.251-1 et suivants du code de la sécurité intérieure.
Tout usager peut saisir le Président pour toutes données personnelles qu'il a fournies et s'assurer de leur utilisation aux seules fins prévues par la réglementation.



FONDS DE DOTATION LYCÉE HENRI-IV

Situation de l'étudiant(e) / élève

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance : né(e) le / / à

Classe :

Elève mineur(e) Elève majeur(e)
Si majeur(e), l'élève vit-il/elle seul(e) oui non

Transport : RATP oui non nombre de zones : Coût mensuel :

SNCF oui non nombre de zones : Coût mensuel :

Carte Imagine « R » oui non Coût mensuel :

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Téléphone :mel :@.....

Etudiant(e) boursier(ère) du CROUS oui non nombre de parts :

Etudiant(e) bénéficiant d'autres bourses ou aides :

Fondations ou organismes	Type d'aide	Montant

Responsable de l'étudiant(e) / élève

Père et Mère Père seul Mère seule Tuteur Autre (préciser).....

Parents : Mariés Pacsés Vie maritale Célibataire Divorcés Séparés Veuf

NOM(S) et Prénoms :

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Téléphone :mel :@.....

FONDS DE DOTATION

23, rue Clovis 75005 Paris

contact@fondsdotationlycee-h4.fr

+33 (0)1 44 41 21 45



FONDS DE DOTATION LYCÉE HENRI-IV

Budget du foyer ayant à charge l'étudiant(e) / l'élève

Ressources mensuelles

	Père	Mère
Salaire net		
Pensions (retraite, invalidité, etc.)		
Indemnités de chômage		
R.M.I.		
Autres (préciser)		
Prestations familiales		
Pension alimentaire		
TOTAL		
TOTAL GLOBAL		

Je soussigné, Mlle M., étudiant(e) / élève en classe de.....

Certifie l'exactitude des informations données sur ma situation

À Paris, le / /2015

Signature de l'étudiant(e) / élève

Signature(s) des parents de l'étudiant(e) / élève mineur(e)

Pièces à fournir Photocopies exclusivement (les documents fournis ne seront conservés par le Fonds de Dotation que pendant le temps des études en CPGE).

Dans tous les cas

- **Livret de famille.**
- **Dernier avis d'imposition ou de non imposition** de la famille (ou des responsables légaux) de l'étudiant(e)
- **Justificatifs de ressources des trois derniers mois** (bulletins de salaire, ASSEDIC, RMI, pensions, retraites....)
- **Relevés récents des prestations familiales.**

Selon les cas :

- Dernière page du jugement de divorce précisant lequel des parents a la garde de l'enfant et le montant de la pension alimentaire.
- Notification de la bourse du CROUS
- Notification d'attribution de bourses de fondations ou d'autres organismes
- Quittances de loyer.

FONDS DE DOTATION

23, rue Clovis 75005 Paris

contact@fondsdotationlycee-h4.fr

+33 (0)1 44 41 21 45



FONDS DE DOTATION LYCÉE HENRI-IV

Le Fonds de dotation Lycée Henri-IV : Finalités et actions mises en œuvre

Le Fonds de dotation Lycée Henri-IV dont les statuts ont été publiés au Journal Officiel le 9 août 2014, s'inscrit dans la continuité d'actions entreprises depuis 2006 au Lycée Henri-IV pour promouvoir plus de diversité pour plus d'égalité des chances au sein de l'école républicaine et en particulier dans les filières d'études d'excellence.

Ce **Fonds de dotation Lycée Henri-IV** a une vocation sociétale : **promouvoir l'ouverture sociale au sein de la Cité scolaire Henri-IV**

Il a deux finalités principales :

1. la promotion d'une plus grande égalité des chances en faveur de jeunes méritants issus de milieux modestes, en leur permettant d'accomplir leurs études dans un établissement scolaire d'excellence, la Cité scolaire Lycée Henri-IV. Le Fonds de Dotation sera également soucieux de promouvoir l'égalité garçons/filles dans toutes les filières, et en particulier dans les filières scientifiques.
2. l'amélioration et l'adaptation du cadre d'études de ces élèves au sein de la cité scolaire Lycée Henri-IV.

Pour l'année 2014/2015, le Fonds de dotation va conduire deux types d'actions :

1°) Financement de bourses d'études sur critères sociaux et de mérite

- au bénéfice d'élèves inscrits en 1^{ère} année des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles. Ces bourses seront attribuées pour deux années.
- Au bénéfice d'élèves du second cycle (en particulier d'élèves admis dans le cadre de la cordée de la réussite « Tremplin pour le lycée »)

2°) Financement, sur critères sociaux et de mérite, de stages linguistiques et d'activités culturelles pour des élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles et pour des élèves du second cycle

Pour plus d'informations sur le Fonds de dotation Lycée Henri-IV, son organisation, ses mécènes et donateurs, ses activités, consultez son site :

<http://fondsdotationlycee-h4.fr/>